



## Représentation de la Démarche COSMOSS

Madame Emma Savard, directrice générale de COSMOSS, a ouvert la rencontre avec un résumé des représentations de l'automne. COSMOSS a d'abord participé le 9 octobre 2019 à la consultation des partenaires régionaux sur la lutte contre l'intimidation. Cette consultation s'inscrivait dans le cadre des travaux du ministère de la Famille visant à déterminer les suites à donner au Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018.

COSMOSS a également été invité à partager son expérience en donnant un atelier lors du congrès annuel du Regroupement Provincial des Comités des Usagers (RPCU) à Rivière-du-Loup le 17 octobre dernier. Sous le thème « De la simple collaboration au réel partenariat », l'expérience intersectorielle de COSMOSS en prévention a suscité un vif intérêt.

Deux mémoires seront également déposés en novembre. Un premier mémoire sera transmis au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2021-2026 pour la jeunesse. Le deuxième sera déposé à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, appelée la Commission Laurent.

## Mesure en lecture 2020-2021 et 2021-2022

Le CRC COSMOSS a été informé que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) n'exigera plus qu'une partie de son soutien financier à COSMOSS soit exclusivement dédié à la Mesure en lecture. Mais comme la lecture, l'écriture

et la numérotation demeurent des déterminants de grande importance dans la réussite éducative des jeunes, ainsi que dans les habiletés nécessaires à la vie adulte, le CRC COSMOSS souhaite que les efforts amorcés par les milieux pour la lecture se poursuivent dans la même foulée.

Les CLC COSMOSS seront donc invités à prévoir à nouveau des stratégies pour la lecture, l'écriture et la numérotation dans le cadre des planifications 2020-2022. Les modalités administratives et de dépôt seront définies lorsque nous aurons plus de détails du MEES sur son soutien aux années 2020-2021 et 2021-2022.

## Connaissances diffusées au COTIM des 5 et 6 novembre sur les 4 enjeux COSMOSS

Plus d'une trentaine d'agentes locales et chargées de projet COSMOSS ont participé à la rencontre inter-MRC (COTIM) des 5 et 6 novembre à Trois-Pistoles. Lors de ces deux journées, des fiches portraits par MRC de la situation des jeunes de 0-30 ans ont été remises à toutes les participantes. Des ateliers de transfert de connaissances ont également été donnés sur chacun des quatre enjeux de COSMOSS afin d'alimenter les travaux visant à déterminer les priorités des planifications 2020-2022. Chacun de ces ateliers abordait les problématiques actuelles par enjeu, les thématiques reconnues comme étant porteuses ainsi que des exemples de bonnes pratiques pouvant inspirer des stratégies à mettre en œuvre. Toutes ces informations partagées abordaient les problématiques spécifiques aux garçons et aux filles, et ce, afin que les stratégies élaborées par les milieux tiennent compte de ces différences.

## Les cinq priorités nationales en matière de santé publique 2020-2025

Madame Marie-Josée Pineault, coordonnatrice en santé publique au CISSS Bas-Saint-Laurent, a partagé aux membres du CRC COSMOSS les cinq priorités nationales en matière de santé publique pour 2020-2025 :

1. Réduire la vulnérabilité des jeunes enfants;
2. Promouvoir la santé mentale positive chez les jeunes en contexte scolaire;
3. Réduire les effets des changements climatiques sur la santé;
4. Améliorer les couvertures vaccinales;
5. Mieux joindre les personnes infectées par une ITSS.

Madame Pineault a fait ressortir que les deux premières priorités sont en lien direct avec les travaux de COSMOSS. L'actualisation du Plan d'action pour promouvoir la santé mentale positive chez les jeunes en contexte scolaire peut, en partie, reposer sur des investissements de 25 M\$ par an (récurrents) pour bonifier l'approche École en santé.

## Bilan et recommandations d'Avenir d'enfants

Avenir d'enfants a présenté publiquement le 23 octobre dernier à Québec le bilan de ses 10 ans de mobilisation pour le développement des tout-petits. Madame Annie Aubertin, directrice Soutien aux communautés chez Avenir d'enfants, a également communiqué aux membres du CRC COSMOSS les quatre recommandations d'Avenir d'enfants pour tendre vers l'objectif de donner un bon départ dans la vie à tous les jeunes enfants :

1. Mettre en place les conditions gagnantes pour soutenir l'action collective en faveur des familles et des enfants;
2. Améliorer la coordination entre les services aux familles;
3. Assurer un soutien adapté aux besoins des familles vivant en situation de défavorisation;

4. Faire du développement du plein potentiel de chaque enfant une priorité sociétale, en agissant dès la grossesse et jusqu'à la transition scolaire.

## Embauche d'une chargée de projet pour la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie

Dans le cadre du plan d'action 2019-2021 de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR SHV), COSMOSS a procédé à l'embauche de madame Sophie Lajoie à titre de chargée de projet sur l'accès économique aux aliments sains. L'expérience de madame Lajoie au sein de Moisson Rimouski-Neigette, ensuite avec COSMOSS Rimouski-Neigette et comme agente du Plan d'agriculture urbaine, fait d'elle une ressource toute désignée pour ce nouveau mandat de valorisation et récupération des denrées. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Information

Emma Savard  
Directrice générale  
COSMOSS Bas-Saint-Laurent  
Téléphone : 418 724-6440, poste 237  
Courriel : [esavard@cosmoss.qc.ca](mailto:esavard@cosmoss.qc.ca)



Téléchargez les outils de communication COSMOSS au [www.cosmoss.qc.ca](http://www.cosmoss.qc.ca) dans la section « À propos / Zone communication » de votre MRC.